



Cérémonie journée nationale du souvenir de la déportation

Dimanche 25 avril 10h30

Parc Paul Mistral

Devant le monument de la Déportation

En présence de

Eric Piolle

Maire de Grenoble

Grenoble, Ville Compagnon de la Libération est porteuse de la mémoire de la Résistance, au côté notamment des 4 autres communes françaises reconnues elles aussi « Compagnon de la Libération » : Nantes, Paris, Vassieux en Vercors et l'île de Sein.

Grenoble mène à ce titre une politique mémorielle active.

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation **honore la mémoire de tous les déportés sans distinction** et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de **rappeler ce drame historique majeur** et la mobilisation collective nécessaire pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tient le dernier dimanche d'avril. Cette année, malgré le contexte sanitaire, la Ville de Grenoble a tenu à organiser cette cérémonie, prévue en comité restreint (elle s'était tenue en ligne en 2020).

La cérémonie débutera par la diffusion de « Nuit et Brouillard » de Jean FERRAT. L'amicale du 11 novembre 1943 lira ensuite le message national commun des associations œuvrant pour la mémoire de la Déportation. Le chant des Marais sera également diffusé. Puis des gerbes seront déposées par les associations de mémoire de la Déportation ainsi que par les représentant-es de l'État et de la Ville de Grenoble. Pour finir, la sonnerie au mort retentira, une minute de silence sera respectée et la Marseillaise clôturera la cérémonie.